

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

1 – IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

Identification de la préparation :	BOOMTONEDJ - FOG FLUID STANDARD, BOOMTONEDJ - FOG FLUID HIGH DENSITY, BOOMTONEDJ - FOG FLUID EXTREME DENSITY	
Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	Formulation liquide employée pour produire une fumée artificielle utilisée dans le milieu du spectacle évènementiel, des formations professionnelles, des exercices de sécurité.	
Code produit :	FOG FLUID STANDARD, FOG FLUID HIGH DENSITY , FOG FLUID EXTREME DENSITY	
Conditionnement :	Bidon de 5L, 20L	
Identification de la société/entreprise:	SONOVENTE - 7, avenue du 1er mai - BP : 30104 91123 - PALAISEAU Cdx - FRANCE Tel : 01 80 38 38 38 - Email : infos@sonovente.com	
Numéro de téléphone d'appel d'urgence :	INRS / ORFILA : +33 (0)1.45.42.59.59	

2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange
Conformément aux directives 67/548/CEE, 1999/45/CE et leurs adaptations.
Ce mélange ne présente pas de danger physique. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.
Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé.
Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

2.2. Éléments d'étiquetage
Le mélange est un produit à usage professionnel.
Le mélange est utilisé sous forme de « fumigène ».
Conformément aux directives 67/548/CEE, 1999/45/CE et leurs adaptations.

Phrases de sécurité :

S 2	Conserver hors de la portée des enfants.
S13	Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
S20/21	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation
S 46	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S49	Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
S 51	Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné.

2.3. Autres dangers

Aucun

3 – COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique de la préparation : Ce produit est un Mélange

Formulation liquide à base d'eau osmosée et de dérivés glycoliques.

N°CEE / composant principal : 2039532 (EINECS)

Substances Dangereuses représentatives :

Cette préparation ne contient aucune substance dangereuse de cette catégorie.

Autres substances apportant un danger :

Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

Substances présentes à une concentration inférieure au seuil minimal de danger :

Libellé des phrases R et H figurant dans le tableau ci-dessous : voir paragraphe 16

Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

Autres substances ayant des Valeurs Limites d'Exposition professionnelle :

Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

4 – PREMIERS SECOURS en cas de

Inhalation

Non concerné sous forme liquide, peut être irritant pour les voies respiratoires sous forme de fumigène en grande quantité et en milieu confiné. Sous cette présentation, retirer le sujet de la zone polluée, faire respirer de l'air frais. Le tenir au chaud et au repos. Consulter un médecin en cas de symptôme respiratoire.

Contact avec la peau :

Non concerné

Contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau potable durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un spécialiste si une irritation persiste.

Ingestion :

Ne pas faire vomir. Si la personne est consciente, lui faire rincer la bouche, puis boire de l'eau. Appeler d'urgence les secours médicalisés, SAMU (15) ou POMPIERS (18) secours Européens (112). Leur montrer l'étiquette et la fiche de données de sécurité. Appliquer les règles de secourisme.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Aucune donnée n'est disponible.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Traitement symptomatique : /

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés :

Gaz carbonique, mousse, poudre, eau pulvérisée.

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour raisons de sécurité :

Eau en jet direct.

Dangers particuliers :

Dégagement de gaz toxiques par pyrolyse (CO, CO₂). Empêcher l'écoulement du produit dans les égouts, eaux pluviales, milieu naturel. Voir rubrique (6).

Equipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu :

Appareil respiratoire autonome, équipements de protection de la peau, des yeux et des muqueuses.

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles :

Peut rendre le sol glissant (se munir de bottes antidérapantes)

Précautions pour la protection de l'environnement :

Empêcher tout écoulement en égout, eaux pluviales ou milieu naturel. Endiguer le déversement avec de la terre ou toute autre matière absorbante non combustible comme un absorbant minéral. Garder le produit à l'écart des égouts, eaux de surface, sols, bassins, écoulements d'eau pluviale.

Méthodes de nettoyage :

Absorber et balayer le produit, puis stocker les déchets dans des fûts en polyéthylène identifiés avec des couvercles hermétiques avant de les faire traiter par une société agréée. Terminer en nettoyant le sol à l'aide d'une solution aqueuse additionnée de détergent. Récupérer les eaux de lavage dans un récipient adapté.

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :

Précautions individuelles, voir paragraphe (8). Ne pas mélanger avec d'autres produits. Eviter le contact avec les yeux, les vêtements. Ne pas respirer en continu les fumées produits par le produit. Ne pas manger, boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Suivre scrupuleusement le mode d'emploi du produit pour la formation de fumées.

Préventions : Utiliser en milieu bien aéré pour éviter une concentration excessive de fumées.

Stockage :

Stocker en local aéré, à l'abri de la lumière, en emballage d'origine, à des températures supérieures à 0°C et inférieures à 50°C.

Utilisations particulières : Liquide employé pour produire une fumée artificielle ou un brouillard, utilisé dans le milieu du spectacle événementiel, des formations professionnelles, exercices de sécurité.

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition : Non concernées

Protections collectives : Mesure d'ordre technique : N'utiliser que dans des lieux bien aérés

Equipements de protection individuelle (EPI) :

- Protection respiratoire : Pas nécessaire dans des conditions normales d'emploi.
- Protection des mains : Gants adaptés au produit : type nitrile en cas d'exposition prolongé avec le produit.
- Protection des yeux : Pas nécessaire dans des conditions normales d'emploi.
- Protection de la peau : Pas nécessaire dans des conditions normales d'emploi

Mesures d'hygiène :

Ne pas manger, boire ou fumer durant l'utilisation. Se laver les parties du corps pouvant être au contact du produit, ainsi que les mains.

Contrôle de l'exposition de l'environnement :

Empêcher toute fuite du produit en égout ou milieu naturel. Nettoyer soigneusement toutes traces de produit ou déchets qui seront traités selon les indications du paragraphe (13).

9 – PROPRIÉTÉS CHIMIQUES ET PHYSIQUES

Informations générales :

Liquide incolore, jaune , rose, bleu sans odeur particulière

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement :

pH :	7- 8
Point/intervalle d'ébullition :	de 100 à 290 °C
Point d'éclair :	>à 175 °C
Température d'auto-inflammation :	370°
Température de décomposition :	Pas de donnée.
Propriétés comburantes :	Non applicable.
Densité à 20°C :	1018 kg / m ³ à 20 °C
Solubilité dans les solvants organiques :	Partiellement soluble par la présence de dérivé glycolique.
Hydro solubilité :	soluble
Coefficient de partage n-octanol/eau :	Pas de donnée
Taux d'évaporation :	Pas de donnée.

10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée n'est disponible.

Stabilité chimique

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la section 7.

Possibilité de réactions dangereuses

Réagit violemment avec : Agent oxydant. Réagit au contact des acides forts.

Conditions à éviter

Eviter le gel, la chaleur excessive

Matières incompatibles

Tenir à l'écart de/des : - agents oxydants forts, acides forts

Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut dégager/former : monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO₂)

11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations générales :

Toxicité aiguë :

Inhalation : Non concerné pour le produit liquide, Dans les conditions d'emploi, les fumées en forte concentration et en milieu confiné peuvent être irritantes pour les voies respiratoires.

Contact avec la peau : irritation primaire : non irritant pour la peau. Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer dermatite et dessèchement.

Contact avec les yeux : irritation oculaire : non irritant pour le produit. Dans les conditions d'emploi, les fumées en forte concentration et en milieu confiné peuvent être irritantes pour les yeux.

Ingestion :

DL50/rat orale (mâle)	> 2000 mg/kg
-----------------------	--------------

L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée.

Sensibilisation : Non sensibilisant

Effets à long terme : Pas de données

Effets CMR (Cancérogène, Mutagène, toxique pour la Reproduction) : /

12 – INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Aucune donnée sur la préparation complète n'est disponible.

Ecotoxicité : Pour le dérivé de glycol pur			
Toxicité sur poissons			
CL50	69800		mg/l
Espèces	Pimephales promelas		
Durée d'exposition	96 h		
Source	CSR		
Toxicité sur daphnies			
CE50	>	10000	mg/l
Espèces	Daphnia magna		
Durée d'exposition	48 h		
Source	CSR		
Toxicité sur algues			
EC5	>	10000	mg/l
Espèces	Scenedesmus quadricauda		
Durée d'exposition	8 j		
Source	CSR		
Toxicité sur bactéries			
EC10	>	1995	mg/l
Espèces	boue activée		
Durée d'exposition	30 min		
Source	CS		

Mobilité:

Le produit est soluble dans l'eau et donc est très mobile.

Persistance et dégradabilité :

biodégradable

Potentiel de bioaccumulation :

faible

Autres effets nocifs : /

13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

Déchets, produits non utilisés :

Se conformer aux réglementations nationales et locales. Peut-être jetés avec les ordures ménagères.
Stocker les déchets identifiés, produits non utilisés, les faire récupérer et traiter par un organisme agréé.

Emballages souillés:

Vider complètement le récipient. Peut-être jetés avec les ordures ménagères.

Dispositions nationales et locales :

Voir Code de l'environnement.

14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'OACI/IATA pour le transport par air :

Produit non classé en transport matières dangereuses

15 – INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement CE 1907/2006 modifié par le règlement 453/2010/CE.

Tableau des maladies professionnelles, Code de la Sécurité Sociale : 84
Classement rubrique ICPE (France) = Non concerné

Évaluation de la sécurité chimique : /

16 – AUTRES DONNÉES

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basés sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Libellés des phrases de R, H, EUH citées en rubrique 3 pour les matières premières à l'état pur: /

Date d'édition : Janvier 2012
Version : 01